MAIRIE DE VERNOU-EN-SOLOGNE

LOIR-ET-CHER

TÉL: 02.54.98.20.22

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

l'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 10 avril 2025 à 19h00

à la Mairie

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A VERNOU-EN-SOLOGNE, le 01/04/2024

Le Maire,

Nicolas I

ORDRE DU JOUR

Informations du Maire:

- · Désignation d'un secrétaire de séance ;
- · Approbation du procès-verbal du 27 février 2025 ;
- · Liste des décisions prises par Mr le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT;
- · Bilan comptable;

Avis du conseil:

2025-21: Présentation et vote du compte financier unique 2024 commune ;

2025-22: Présentation et vote du compte financier unique 2024 assainissement;

2025-23: Présentation et vote du compte financier unique 2024 lotissement;

2025-24 : Présentation et vote du compte financier unique 2024 boucherie ;

2025-25 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 budget commune ;

2025-26 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 budget assainissement ;

2025-27: Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 budget lotissement;

2025-28 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 budget boucherie ;

2025-29: Présentation et vote du budget primitif 2025 commune;

- 2025-30: Présentation et vote du budget primitif 2025 assainissement; 2025-31: Présentation et vote du budget primitif 2025 lotissement;
- 2025-32: Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025;
- 2025-33: Vote des subventions aux associations pour l'année 2025;
- 2025-34 : Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget de l'assainissement ;
- 2025-35: Tarifs de l'assainissement à partir du 1er juillet 2025;
- 2025-36 : Tarifs cantine et garderie pour la rentrée 2025-2026 ;
- 2025-37 : Création du budget annexe de l'auberge du croissant ;
- 2025-38: Emprunt Auberge du croissant;
- 2025-39 : Remplacement et vente des 2 bacs à shampoing au salon de coiffure ;
- 2025-40 : Prestataire retenu pour la vérification des extincteurs et des alarmes ;
- 2025-41 : Convention de partenariat avec la médiathèque départementale, pour la mise à disposition de ressources en ligne, aux administrés de la commune ;
- 2025-42 : Autorisation pour la vente de l'ancien broyeur sur le site Agorastore ;
- 2025-43 : Validation des plaques de rues pour le renouvellement de la signalétique communale ;
- 2025-44 : Imposition forfaitaire des entreprises en réseau pour la production d'énergie électrique d'origine photovoltaïque et pour le poste source ;
- 2025-45: Accueil des stagiaires versement d'une participation financière.

POUVOIR

- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents,

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reporté pour cause quelconque (porter à la main : « bon pour pouvoir »).

Fait à VERNOU EN SOLOGNE, le